



GRAINES VOLTZ

Colmar, le 20 mars 2025

QUESTIONS / REPONSES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 MARS 2025

Courrier de Mr Birotheau du 14.03.2025:

Pourriez-vous nous faire un point sur l'évolution importante de la gouvernance avec le départ de l'essentiel de la famille Voltz du Conseil d'Administration.

Dans le contexte actuel de séparation des responsabilités entre la présidence et la direction générale, il est apparu nécessaire de renforcer le conseil d'administration avec des profils prenant chacun la responsabilité d'une commission au sein du Conseil d'Administration.

Pourriez-vous nous indiquer la feuille de route du nouveau Directeur Général pour notre société à perspectives 2030.

Une réflexion sur la stratégie de l'entreprise est en cours. La direction générale sera à même d'en partager les grandes lignes lors de la présentation des résultats de l'exercice 2025.

Pourriez-vous nous faire un point sur l'évolution de l'adaptation de la structure de coûts à savoir : attente en termes d'économies (chiffrage), objectif de point mort, et objectif temporel d'atteinte de ces objectifs d'adaptation de coûts ?

Comme indiqué dans la communication précédente, les efforts d'adaptation de la structure coûts sont en cours et auront des effets dès cette saison, mais ne seront quantifiables que lors du bilan de l'exercice 2025.

Vous souligner dans les présentations financières qu'une partie de la faiblesse de croissance s'explique par une baisse de la construction neuve. Pourriez-vous nous faire un point chiffré de la part que vous estimez de la construction neuve dans la totalité de CA (ou dans le CA pépinière) ?

Nous estimons qu'environ la moitié de nos plants de pépinière alimentent le marché de l'aménagement de nouveaux espaces verts, lui-même étroitement lié au secteur de la construction neuve.

Les stocks représentent au 30.09.2024 40 % du CA. Dans le cadre du plan d'adaptation de la structure de coûts, pourriez-vous nous indiquer quel atterrissage du pourcentage de CA est attendu ?

Le niveau des stocks fait l'objet d'une attention particulière, mais compte tenu de la saisonnalité de notre activité commerciale, il apparaît prématuré de nous positionner sur un pourcentage du chiffre d'affaires attendu. Cette réponse vaut pour les deux questions suivantes.



GRAINES VOLTZ

Les créances clients représentent au 30.09.2024 environ 26% du CA. Dans le cadre du plan d'adaptation de la structure de coûts, pourriez-vous nous indiquer quel atterrissage du pourcentage du CA est attendu ?

Le BFR atteint 209 jours de CA au 30.09.2024; Dans le cadre du plan d'adaptation de la structure de coûts, pourriez-vous nous indiquer quel atterrissage du pourcentage du CA est attendu ?

Vous soulignez que le niveau de stocks chez vos clients est très élevé. A combien estimez-vous le temps nécessaire à un retour normatif du niveau de stocks chez vos clients ?

Ce possible surstock de début de saison ne concerne que les semences potagères chez nos clients maraichers, principalement en France et cela en raison de la pluviométrie excessive l'an dernier. A ce jour, nous n'avons pas de raison de penser que le retour à la normale ne s'effectue dès cette année.

Pourriez-vous nous indiquer les éléments qui expliquent une évolution des DOTAM 2.3 M€ en 2023 à 14.3 M€ en 2024 ?

Dans ce tableau, l'intitulé exact de cette ligne est amortissements et provisions sur actifs immobilisés (libellé trop long qui malheureusement n'a pas été repris en totalité) contrairement à la ligne du dessous qui reprend les provisions sur actifs circulants uniquement. Dans ces montants il y a la dépréciation des titres et créances comptes courant de ABJP

Pourriez-vous nous faire un point sur la charge des créances douteuses de 5.2 M€?

Dans ce montant est inclus une provision sur les créances clients de notre filiale Marocaine et Italienne, respectivement pour 3.9 millions d'euros et 792 k€

Quid des avances de trésorerie de 5.8 M€ restant chez André Briant ? (Après une perte de 4.1 M€ de CP et un abandon de créances de 7.6 M€). Pourriez-vous nous indiquer si l'abandon de créances de 7.6 M€ au profit de la société André Briant fait l'objet ou non d'une clause de retour à meilleure fortune ?

Nous précisons que n'avons pas fait d'abandon de créances, nous avons uniquement provisionné les titres de participation pour 4.2 M€ et le compte courant pour 7.6 M€, que vous retrouvez en partie dans les 14,3 M€ de DOTAM.

Pourriez-vous nous donner des éléments sur la lettre de soutien financier en date du 11.12.2024 qui fournit les moyens nécessaires à la SAS André Briant Jeunes Plants qui à présent, a des capitaux propres négatifs à hauteur de 3.2 M€?

Toutes les informations relatives à cette lettre de soutien financier ont déjà été communiqués.



GRAINES VOLTZ

Quels regards critiques avez-vous aujourd'hui sur la politique stratégique de croissance externe au cours des 5 dernières années, à savoir Hermina- Maier en 2020, Florensis Italie en 2021, André Briant en 2022 et la Baudonnière en 2023 ?

Les croissances externes réalisées en Allemagne et en Italie ces dernières années l'ont été en adéquation avec la volonté du groupe de déployer le modèle de distribution français à l'international. Ensuite, l'acquisition du site de production de Baudonnière a quant à elle été complètement intégrée dans notre système de production.

L'acquisition d'André Briant Jeunes Plants visait à rajouter une nouvelle famille de produits à l'offre du groupe. Si les ambitions commerciales initiales ne se sont pas concrétisées, avec un impact négatif sur les résultats de l'entreprise, l'intérêt stratégique de long terme que revêtent les produits de pépinière n'est pas remis en question à ce jour.

Questions orales :

Au vu de la situation passée comment sera gérée la filiale ABJP les années à venir et comment expliquez-vous l'évolution des effectifs ces dernières années ? :

Comme il a été spécifié dans la communication financière un travail sur la structure des coûts est en cours pour l'adapter aux conditions actuelles.

Quant aux effectifs, il s'agit principalement d'une augmentation de la main d'œuvre saisonnière, et les effectifs au 30 septembre ne sont pas représentatifs du nombre de salariés permanents. Pour autant, nous travaillons à réduire les besoins en main d'œuvre saisonnière en améliorant l'organisation, en repensant notre manière de travailler et en optimisant nos process de production.

A quel horizon comptez-vous revenir à l'équilibre ?

Nous travaillons actuellement sur un plan d'amélioration global. La complexité de cette activité tient dans la temporalité particulière : la mise en production se fait 2 ans avant la commercialisation. Nous travaillons à équilibrer la situation de l'entreprise, en particulier en nous fixant l'objectif de vendre l'ensemble des plants qui ont été mis en production. Il est à noter que ce modèle est différent de l'activité de production de plants horticoles et potagers qui sont déjà en commandes lors de leur mise en production.

Quelles sont les conséquences fiscales des dépréciations des titres ABJP et avance en compte courant à la filiale dans les comptes sociaux de la société Graines Voltz ?

Les dépréciations des titres de participation d'ABJP et de l'avance en compte courant de l'associé ne sont pas déductibles fiscalement.



GRAINES VOLTZ

Comment expliquez-vous la hausse des coûts de l'énergie, alors qu'il y a trois ans, au début du conflit en Ukraine ; il n'a pas été évoqué ce risque ?

Dans l'augmentation du coût de l'énergie indiqué dans le rapport de gestion, une partie provient d'une augmentation des frais de carburant et une autre du coût du gaz/ électricité. En effet il y a trois ans nous n'avions pas envisagé une telle variation des prix de l'énergie et la société a dû renouveler des contrats d'approvisionnement à des conditions tarifaires plus élevés.

Le rapport financier fait état d'un endettement à moins d'un an qui représentait environ 70% de l'endettement financier. Pouvez vous nous indiquer la composition de l'endettement ?

Sur l'endettement financier au 30 septembre 2024, 21 millions sont relatifs à de l'endettement moyen et long terme qui a servi à financer les investissements et la croissance externe. L'endettement court terme de l'ordre de 30 millions sert à financer le besoin en fonds de roulement de l'activité du groupe.

Pouvez-vous expliquer l'évolution de la gouvernance du groupe ?

Dans le contexte actuel de séparation des responsabilités entre la présidence et la direction générale, il est apparu nécessaire de renforcer le conseil d'administration avec des profils prenant chacun la responsabilité d'une commission au sein du Conseil d'Administration. Mr Juilliard, candidat au poste d'administrateur présente son parcours et l'expérience qu'il peut apporter à la gouvernance du groupe. Il indique également que ce poste est au nom de sa société dont il est le seul actionnaire et que ceci est un choix personnel. Il confirme qu'il ne détient pas d'action de la société. Mme Graff également candidate au poste d'administrateur, se présente et confirme être actionnaire de Graines Voltz SA.